

## PRINCIPAUX PROJETS DE DÉCISION NÉCESSITANT LA CONSULTATION PRÉALABLE DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) OU DE SA FORMATION SPÉCIALISÉE placés auprès du CIG Petite Couronne pour les affiliés employant moins de 50 agents

Direction des organismes paritaires Secrétariat du CST placé auprès du CIG

## **COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL**

Exemples de motifs de saisines	Avis / information	Références juridiques	Fiche BIP		
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES					
Plan de continuité de l'activité (PCA)	Avis	CGFP (art. L.253-5 et R.253-7 1°)			
Organigramme	Avis	CGFP (art. L.253-5 et R.253-7 1°)			
Mode de gestion des services : délégation de service public, régie, mise à disposition de services	Avis	CGFP (art. L.253-5 et R.253-7 1°)			
Réorganisation de services (impliquant notamment une modification d'organigramme)	Avis	CGFP (art. L.253-5 et R.253-7 1°)			
Règlement (règlement intérieur, charte informatique, règlement d'utilisation des véhicules,)	Avis	CGFP (art. L.253-5 et R.253-7 1°)			
Suppression d'un emploi (même vacant) ou de tous les emplois (dissolution d'établissement)	Avis	CGFP (art. L.542-2 et R.253-7 14°)	SUPEMP		
Télétravail (instauration, modalités, forfait télétravail)	Avis	CGFP (art. L.253-5) Décret n°2016-151	TELTRA		
TEMPS DE TRAVAIL ET CET					
Règles relatives au temps de travail : "1607 heures", journée de solidarité, sujétions particulières, cycles de travail, horaires variables, autorisations spéciales d'absence (ASA), etc.	Avis	CGFP (art. L.253-5, L. 611-1 et R.253-7 17° et 18°) Décret n°2001-623 & décret n°2004-626	DURTRA		
Obligations liées au travail : astreintes ou permanences	Avis	CGFP (art. R.253-7 17°) Décret n°2001-623 (art. 9) Décret n°2005-542	INDAST		
Compte épargne-temps : règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture / monétisation	Avis	CGFP (art. L.253-5, L.621-5 et R.253-7 17°) Décret n°2004-878	COEPTE		
POLITIQUE RH - PARCOURS PROFESSIONNELS					
Critères d'appréciation de la valeur professionnelle (critères CREP)	Avis	CGFP (art. L.253-5 et R.253-7 11°) Décret n°2014-1526 (art. 4)	<u>ENTPRO</u>		
Taux de promotion pour l'avancement de grade (ratio promu/promouvables)	Avis	CGFP (art. L522-11 et L.522-27) R. 253-7 12°	AVAGRA		
Lignes directrices de gestion (LDG) relatives à : - la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines - la promotion et à la valorisation des parcours professionnels (dont avancement de grade)	Avis	CGFP (art. L.413-3 et R.253-7 8°) Décret n°2019-1265 (art. 13 à 20)	LIDIGE		
Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes	Information	CGFP (art. L. 135-6 et 253-5- 5° et R.135-7)	DISIGN		
Plan de formation annuel ou pluriannuel, règlement de formation	Avis	CGFP (art. L.423-3 et R.253-7 13°)	FORGEN		
Apprentissage : recours à l'apprentissage, conditions d'accueil et de formation des apprentis	Avis	Code du Travail (art. L.6211-1 et suivants)	APPREC		
RÉGIME INDEMNITAIRE ET ACTION SOC	IALE				
Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	Avis	CGFP (art. L.253-5 6°, L.714-4 et R.253-7 19°) Décret n°91-875 & Décret n°2014-513	RIFSEEP		
Prime d'intéressement tenant compte de la performance collective des services	Avis	CGFP (art. L. 714-7 et R.253-7 20°) Décret n°2012-624	PRIREC		
Heures supplémentaires : emplois dont les missions ouvrent droit aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)	Avis	CGFP (R.253-7 19°) Décret n°91-875	HORSUP		
Protection sociale complémentaire (santé/prévoyance) : modalité (labellisation/convention) et montant de la participation employeur	Avis	CGFP (art. L.253-6 et R.253-7 21°) Décret n°2011-1474 & Décret n°2022-581	PARTIC		
Prestations d'action sociale individuelles ou collectives : titres-restaurant, aides aux vacances, convention COS/CNAS,	Avis	CGFP (art. L.253-5 6°, L. 731-4 et R.253-7 21°)	PRESOC		
INFORMATION AUX MEMBRES					
Suites données aux propositions et avis émis par le comité social territorial (dans un délai de deux mois)	Information	CGFP (art. R.254-74)			

Exemples de motifs de saisines	Avis / information	Références juridiques	Fiche BIP		
ACTEURS DE LA PREVENTION					
Adhésion <b>obligatoire</b> à un service de médecine préventive	Avis	CGFP (art. L. 812-3 à 812-5) Décret n°85-603 (art. 10 à 26-1)	<u>HYGMOY</u>		
Rapport annuel établi par le médecin du travail	Information	CGFP (art. L. 812-3 à 812-5 et R.253-33) Décret n°85-603 (art. 14-1 et 26)	MEDPRE		
Fiche des risques professionnels établie par le médecin du travail en lien avec l'assistant de prévention	Avis	CGFP (art. L. 812-3 à 812-5) Décret n°85-603 (art. 14-1)	<u>MEDPRE</u>		
Désignation <b>obligatoire</b> d'un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection (ACFI) et transmission pour information de sa lettre de mission	Avis	CGFP (art. L. 452-44 et L. 812-2) Décret n°85-603 (art. 5)	<u>HYGMOY</u>		
Visites et observations de l'ACFI et réponses de l'administration à ces observations	Information	CGFP (art. L. 812-2 et R.253-32) Décret n°85-603 (art. 5)	<u>HYGMOY</u>		
Désignation obligatoire d'un assistant de prévention et transmission pour information de sa lettre de cadrage	Information	Décret n°85-603 (art. 4, 4-1 et 4-2)	<u>HYGMOY</u>		
DOCUMENTS DE LA PREVENTION					
Elaboration <b>obligatoire</b> (et chaque mise à jour) du document unique d'évaluation des risques professionneis (DUERP) et définition d'actions de prévention des risques	Avis	Code du travail (art. L. 4121-3 et L. 4121-3-1 et R. 4121-1 et suivants et R.253-24 6°) Décret n°85-603 (art. 14-1)	DUERP		
Mise en place <b>obligatoire</b> du registre coté de santé et de sécurité au travail ou du registre spécial (de signalement des dangers graves et imminents)	Avis	CGFP (art. R.253-18 et R 253-58 à R.253-60) Décret n°85-603 (art. 3-1)	<u>HYGMOY</u>		
Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail consignées sur le registre coté de santé et sécurité au travail	Information	CGFP (art. R.253-35)	<u>HYGMOY</u>		
Décisions prises à la suite d'une enquête consécutive au signalement d'un danger grave et imminent consigné dans le registre spécial	Information	CGFP (art. R.253-60)	<u>HYGMOY</u>		
Tout document en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (règlement, consigne, procédure d'alerte et de retrait,)	Avis	CGFP (art. R.253-18)	<u>HYGMOY</u>		
Projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail	Avis	Décret n°2021-571 (art. 70) R.253-25 1°	<u>HYGMOY</u>		
INFORMATION AUX MEMBRES					
Suites données aux propositions et avis émis par la formation spécialisée (dans un délai de deux mois)	Information	CGFP (art. R.254-74)			



Direction des organismes paritaires Secrétariat du comité social territorial 01 56 96 81 79 cst@cig929394.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site internet du CIG petite couronne : www.cig929394.fr Rubrique "Gestion des ressources humaines" / "Organismes placés auprès du CIG" / "Comité social territorial (CST)"